



Dix-neuvième Assemblée annuelle de Parkinson Québec

Procès-verbal

Reprise de l'Assemblée annuelle ajournée le 26 mars 2020

11 juin 2020

De 17 h 30 à 18 h 30

Via Teams

Grille des présences		
Prénom	Nom	Qualité
Linda	Bambonye	Présidente Parkinson Montréal-Laval - Vote
Gérald	Bouffard	Administrateur Parkinson Québec - Vote
Nicole	Charpentier	Directrice générale Parkinson Québec
Daniel	Cauchon	Administrateur Parkinson Québec
Marie-France	Cloutier	Trésorière Parkinson Montréal-Laval
Bernard	Côté	Administrateur Parkinson Bas-St-Laurent
Gabriel	Demers	Administrateur Parkinson Québec
Florent	Durieux	Administrateur Parkinson Québec
Jacques	Forest	Bénévole
Robert	Fournier	Président Parkinson Bas-St-Laurent (à distance) - Vote
Gérard	Frenette	Président Parkinson Centre-du-Québec.Mauricie (à distance) - Vote
Mélanie	Grenier	Administratrice Parkinson Québec
Julie	Henrichon	Candidate, CA Parkinson Québec
Jacques	Huppertz	Président Parkinson Estrie - Vote
Jean	Lamothe	Candidat, CA Parkinson Québec
André	Lemelin	Administrateur Parkinson Québec
Jean	Ménard	Président Parkinson Abitibi-Témiscamingue - Vote
Josée	Ouellette	Adjointe à la direction
Stéphanie	Proulx	Administratrice Parkinson Québec
Carla	Reyes	Agente de développement à la communauté
Micheline	Roberge	Présidente parkinson région Québec Chaudière-Appalaches - Vote
Claire	Robert	Présidente Parkinson Outaouais - Vote
Nadia	Smaili	Administratrice Parkinson Québec
Gérard	Tardif	Administrateur Parkinson Québec
Jean-Marc	Tassé	Administrateur, Parkinson Outaouais
Lyne	Tremblay	Présidente Parkinson Saguenay-Lac-Saint-Jean (à distance) - Vote

26 personnes présentes

19.1 **Ouverture de l'Assemblée annuelle**

Gérald Bouffard, vice-président de Parkinson Québec déclare l'Assemblée ouverte à 17 h30. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et invités. Il rappelle les directives importantes pour le bon fonctionnement de la rencontre à distance. Il rappelle aussi que Josée Ouellette, proposée comme secrétaire de la rencontre, reprendra son rôle pour la suite. Puisqu'il s'agit de la reprise de l'Assemblée du 26 mars dernier, les membres sont invités à passer directement au point 19.10 : Mode de gestion des listes de contact immédiatement après le constat du quorum.

19.2 Constatation du quorum

Le quorum est constaté, 9/9 membres sont présents.

19.10 Mode de gestion des listes de contact

Gérald Bouffard accuse réception de la demande des partenaires régionaux incorporés. Le Comité de gouvernance et de ressources humaines est présentement à rédiger une politique sur les données personnelles. Les membres souhaitent savoir quelle sera la date de dépôt de cette politique. Le comité de gouvernance et de ressources humaines sera consulté et une date de dépôt sera transmise ultérieurement aux membres.

19.11 **Nomination d'un président d'élection**

Résolution 19.10 : Nomination d'un président d'élection

Sous la proposition de Gérald Bouffard, appuyé de Gérard Frenette, il est résolu que Mélanie Grenier gisse à titre de présidente d'élection.

19.12 Élection

Gérald Bouffard invite Mélanie Grenier à prendre la parole.

Mélanie Grenier prend la parole et présente les membres du Comité de recrutement et de mise en candidature pour l'année 2019-2020 :

- Gérald Bouffard
- Gérard Tardif
- Nicole Charpentier
- Edmond Chow
- Paul F. Dupré
- Mélanie Grenier

On rappelle le fonctionnement et le processus de sélection :

- Élection des administrateurs en conformité avec le Règlement administratif du 11 mai 2012, à l'article 25 et suivant :
 - Nombre d'administrateurs pour l'année 2020 : Sous la proposition du Comité de recrutement et de mise en candidature, il a été convenu, lors du CA du 19 mars 2020, de conserver le nombre d'administrateurs à 14.
 - Nombre de postes d'administrateurs à combler pour 2020 : Les démissions de Paul F. Dupré et de Joseph Bartlett ont laissé deux postes vacants. Ces deux postes vacants ont été pourvus lors du CA du 4 juin 2020 par André Lemelin et Stéphanie Proulx. Aussi, considérant le non-renouvellement de mandat d'Antoine Brylowski, Michel Ranger et Edmond Chow, considérant que Gérard Tardif ayant effectué trois mandats ne peut occuper un poste au CA, et considérant le poste vacant pour le Nord-Ouest, cela porte à 5 le nombre de postes vacants au Conseil d'administration.

- Présentation des candidats recommandés par le Comité de recrutement et de mise en candidature : Deux candidats sont nommés pour faire partie du Conseil d'administration. Il s'agit de Julie Henrichon et Jean Lamothe. On invite les membres à consulter la biographie des nouveaux administrateurs et des administrateurs en élection.
- Élection des administrateurs en élection, proposition d'une liste unique de candidats : Le Comité de recrutement et de mise en candidature recommande donc aux membres de Parkinson Québec d'accepter les candidatures de Julie Henrichon et de Jean Lamothe comme liste unique de candidat.

On fait appel aux membres en regard de leurs questions et commentaires. Gérard Frenette demande la parole et fait la lecture d'une lettre signée par tous les partenaires régionaux incorporés.

Mesdames, messieurs,

L'an passé à l'assemblée générale de Parkinson Québec l'ensemble des membres a fait connaître son mécontentement en lien avec leur représentation au conseil d'administration en votant contre les personnes proposées par le comité prévu à cet effet.

À la suite de cette fronde, il nous a été possible de nommer nos représentants au CA.

Quand cette année nous avons voulu officialiser ces changements en proposant une modification aux règlements généraux, nous avons essuyé un refus condescendant de votre part d'en discuter, et ce, malgré le fait que ce point était à l'ordre du jour.

De plus, nous constatons que le conseil d'administration prend des largesses avec l'interprétation de ces mêmes règlements généraux en renommant des administrateurs écartés l'an passé.

Récemment, quand nous avons voulu rencontrer la directrice générale pour régler un problème relevant de ses responsabilités, nous avons reçu une réponse de M. le vice-président pour que toutes communications passent par lui. Nous trouvons surprenant qu'un problème d'intendance soit non réglé par la gouvernance.

Cette année, soyez rassurés, les élections des administrateurs ne seront pas perturbées. Mais ne vous y trompez pas nous sommes et resterons très vigilants pour les atteintes aux droits des membres et pour toutes ingérences dans les services directs qui sont et seront offerts à nos membres régionaux.

Ce que nous voulons, c'est une collaboration et une concertation entre Parkinson Québec et les organismes régionaux incorporés dans le respect des compétences et des rôles de chacun et dans le seul but de mieux aider les personnes atteintes de la maladie et leurs proches.

Nous choisissons de mettre nos énergies sur une négociation qui pour le moment nous apparaît salutaire dans la mesure où tous les acteurs veulent travailler ensemble et de bonne foi pour assurer le meilleur support aux personnes atteintes de la maladie et à leurs proches aidants.

Monsieur Frenette tient à mentionner que cette lettre a été rédigée avant la rencontre avec madame Nicole Charpentier le 8 juin dernier. Il demande donc à passer par-dessus le paragraphe indiquant qu'une rencontre avec madame Charpentier n'avait pas été possible.

À la suite de la lecture, n'ayant aucun commentaire, il invite madame Grenier à poursuivre avec l'élection.

Résolution 19.11 : Élection des administrateurs

Sous la proposition de Jean Ménard, appuyée de Linda Bambonye, la liste unique de candidats est donc adoptée à l'unanimité. On souhaite la bienvenue à Julie Henrichon et Jean Lamothe au Conseil d'administration.

On rappelle que selon le règlement administratif, article 25 f) les administrateurs ont la responsabilité de pourvoir les postes vacants au collège électoral de la communauté en cours d'année.

19.13 Que nous réserve 2020

Nicole charpentier fait la présentation des diapositives de ce point.

En synthèse :

Orientation 1 : Devenir la référence

Bien que le projet des pesticides soit toujours d'actualité, on précise que les activités en lien avec ce dossier sont au ralenti considérant les obligations gouvernementales qui se portent sur d'autres priorités que les pesticides en ces temps de pandémie.

Le projet EMPATIC suit son cours. Certaines dépenses devant être occasionnées dans le cadre de ce projet auront lieu ultérieurement, le gouvernement décale le début du projet en raison de la pandémie.

Le nouveau site web est en développement. Les partenaires régionaux incorporés ont reçu un sondage et ont fait leurs commentaires. Le nouveau site Web devrait tenir compte de ces commentaires et offrir une expérience mieux adaptée aux besoins de la communauté Parkinson en mettant de l'avant les services en priorité.

Afin de continuer sa mission malgré la pandémie, Parkinson Québec a développé une plateforme d'activités en ligne qui connaît un taux de participation intéressant. Cette avenue vise à contribuer à réduire l'isolement et à permettre l'accès à des activités physiques adaptées en cette période de confinement sanitaire.

Orientation 2 : Accroître nos ressources

Un appel de projet de recherche sera financé par Parkinson Québec. Une ressource, financée par une subvention, a fait une analyse afin d'identifier les secteurs de recherche où il y a moins de financement et qui seraient à prioriser dans le domaine du Parkinson. Ces analyses permettront le développement de ce projet de recherche en collaboration avec le Réseau Parkinson Québec.

Tous les événements majeurs de Parkinson Québec ont été revus et adaptés à la réalité sanitaire actuelle. Les éditions 2020 seront maintenues sous forme « virtuelles ». Le Parcours Parkinson et le Défi-Vélo sont en préparation. Instants magiques étant devenu Unisson s'est tenu le 5 juin dernier et ce fut un succès dépassant les objectifs fixés.

Plusieurs demandes de subvention ont été faites et une vigie régulière est réalisée afin d'être à l'affût de toutes nouvelles formes de soutien offertes.

Orientation 3 : Potentialiser nos actions ensemble

Deux dossiers ont été présentés avec comme objectif d'être réalisé en collaboration avec les partenaires régionaux incorporés. Il s'agit du dossier de défense des droits sur le lien avec la maladie de Parkinson et l'exposition aux pesticides et le projet de référencement Liaison Parkinson. Ces deux projets seront réactivés dès que la pandémie et les impacts de celle-ci sur les suites à donner, le permettront.

Finalement, l'implantation du Comité de pilotage est perçue comme un point positif de part et d'autre. Le Comité est très actif et ses membres très impliqués.

19.14 **Levée de l'Assemblée**

Résolution 19.12 : **Levée de l'Assemblée**

Sous la proposition de Gérard Frenette, appuyée de Jean Ménard, l'Assemblée annuelle 2020 est déclarée levée à 18 h 00.

Gérald Bouffard et Nicole Charpentier remercient les membres pour leur temps et leur présence.

Rédigé : Josée Ouellette
Révisé : Nicole Charpentier et Gerald Bouffard

Approuvé par

Gérard Bouffard
Vice-président de Parkinson Québec

Josée Ouellette
Secrétaire d'assemblée

Le : _____/_____/_____

Liste des documents

- 19.12.01 Tableau des mises en nomination
- 19.12.02 Biographie des administrateurs